

COURTIER
ORT ASSURANCES
31 RUE DE LA PLAINE
75020 PARIS

 ORTASSURANCES@ORTASSURANCES.FR

N°ORIAS **07 002 276 (ORT ASSURANCES)**
Site ORIAS www.orias.fr

SAS FLEX FUEL
300 RTEDES CRETES
LES ESPACES ANTIPOLIS CS 7
06560 VALBONNE

Votre contrat

Responsabilité Civile Entreprise
Souscrit le 01/01/2022

Vos références

Contrat
10919629104
Référence client
713473920

Date du courrier
03 janvier 2022

Votre attestation Responsabilité Civile

AXA France IARD atteste que :
SAS FLEX FUEL
300 RTEDES CRETES
LES ESPACES ANTIPOLIS CS 7
06560 VALBONNE

Est titulaire du contrat d'assurance n° **10919629104** ayant pris effet le **01/01/2022**.

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

-

- Conception, fabrication, installation, réparation/maintenance de système hydrogène doptimisation et de dépollution de tous types de moteurs.
- Conception, fabrication, et vente de kits de bioéthanol destinés aux véhicules terrestre à moteurs, sans aucune installation, ni maintenance.
- Conception, fabrication et vente de décalamineurs par hydrogène.
- Accompagnement et formation uniquement des professionnels de l'automobile pour la pose des kits bioéthanol et système hydrogène.
- Via le site internet "Roulezpascher", vente de boitiers de conversion et de la prestation d'installation chez un garage partenaire, avec paiements en ligne.

LE PRESENT CONTRAT NA PAS POUR OBJET DE COUVRIR LACTIVITE DE TRANSFORMATION DE MOTEURS POUR LEQUIPER A L'HYDROGENE (PILE HYDROGENE).

Vos références

Contrat

10919629104

Client

713473920

LE CONTRAT N'A PAS POUR VOCATION DE GARANTIR L'INSTALLATION DES SYSTEMES HYDROGENE SUR LES VEHICULES TERRESTRES A MOTEUR, CETTE ACTIVITE ETANT COUVERTE PAR UN CONTRAT MULTIRISQUE DES PROFESSIONNELS DE L'AUTOMOBILE.

La garantie s'exerce à concurrence des montants de garanties figurant dans le tableau ci-après.

La présente attestation est valable du **01/01/2022** au **01/01/2023** et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Nanterre, le 03/01/2022

Guillaume Borie
Directeur Général Délégué



Vos références

Contrat

10919629104

Référence client

713473920**Montants des garanties**

Nature des garanties	Limites de garanties en €
RC Avant livraison des produits ou réception des travaux	
Tous dommages garantis confondus sans pouvoir excéder pour :	10000000 € par sinistre
Les dommages corporels	10000000 € par sinistre
Les dommages matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que les bien confiés)	2 200 000 € par sinistre
Les dommages immatériels non consécutifs	250 000 € par sinistre
Les dommages aux biens confiés	220 000 € par sinistre
RC Après livraison des produits ou réception des travaux	
Tous dommages garantis confondus sans pouvoir excéder pour :	2 200 000 € par année d'assurance
Les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus	2 200 000 € par année d'assurance
Les dommages immatériels non consécutifs	250 000 € par année d'assurance
Les frais de dépose / repose (engagés par l'assuré)	150 000 € par année d'assurance
Les frais de retrait (engagés par l'assuré)	200 000 € par année d'assurance
Autres garanties	
Risques environnementaux - de pollution	1 000 000 € par année d'assurance
Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont:	1 000 000 € par année d'assurance
Le préjudice écologique et la responsabilité environnementale	100 000 € par année d'assurance